



e-Marque V2 – Règles de bonnes pratiques Clubs & OTM

Thématique :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Présidence | <input type="checkbox"/> Clubs et Territoires |
| <input checked="" type="checkbox"/> Administration et Finances | <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales |
| <input type="checkbox"/> Haut Niveau | <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles |
| <input type="checkbox"/> Formation & Emploi | <input type="checkbox"/> 3x3 |
| <input type="checkbox"/> Marque | |

Destinataires :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Comités | <input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs |
| <input type="checkbox"/> Ligues | <input type="checkbox"/> CTS |
| <input type="checkbox"/> Ligues et Comités | |

Nombre de pièces jointes :

- Information
 Echéance de réponse :

Cette note s'adresse à l'ensemble des clubs et OTM, utilisateurs de l'application e-Marque V2, afin de leur rappeler les **10 règles de bonnes pratiques** à observer pour le bon usage de l'application :

1. Dès que j'ai connaissance de la disponibilité d'une nouvelle version, je la télécharge et je l'installe
2. Je m'assure que l'application e-Marque V2 n'est pas installée dans le répertoire « Users » ou « Utilisateurs » de mon ordinateur
3. Dans la mesure du possible, je m'organise pour ne pas importer les données du match, à l'aide du code de rencontre, à la dernière minute
4. Je n'importe qu'une seule fois la rencontre, ensuite j'utilise la fonction « reprendre la rencontre »
5. J'ai un problème pour télécharger mes données de rencontre, j'ai le réflexe d'utiliser la fonctionnalité de création manuelle dans e-Marque V2
6. Si je ne parviens pas à lancer l'application e-Marque V2 ou si l'application se ferme en pleine rencontre, je pense à arrêter le trop grand nombre de processus e-Marque V2 qui tournent dans mon gestionnaire de tâches
7. J'ai le réflexe systématique d'enregistrer le PDF de la feuille de marque à la fin de la rencontre sur un support physique ou internet en dehors du répertoire de l'application
8. Idéalement, j'ai suivi la formation e-Marque V2, pour tout connaître sur son fonctionnement,
9. J'ai une question concernant e-Marque V2, je contacte mon référent régional
10. J'ai un problème technique avec e-Marque V2, je contacte l'assistance fédérale, en lui précisant mon numéro de club et en lui détaillant le maximum d'informations concernant le dysfonctionnement que je rencontre.

Merci de faire largement circuler cette information à tous les interlocuteurs concernés au sein de votre club.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter : assistanceMarqueV2@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Clarisse ACHE DSI	Clarisse ACHE DSI	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-12-06 0-SI e-Marque V2 Règles de bonnes pratiques VFIN	